



Vaucluse 2025-2040

Projet de stratégie

Sommaire

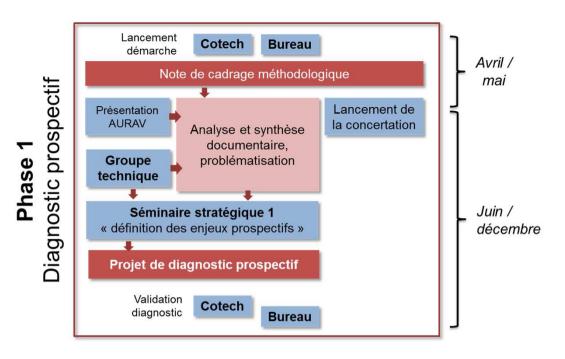
- 1- Présentation de la démarche
- 2- Synthèse du diagnostic prospectif
- 3- Une vision à l'horizon 2040
- 4- Une stratégie à 2025 en 4 axes :
 - Axe 1 : Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse
 - Axe 2 : Soutenir la structuration de territoires de proximité
 - Axe 3 : Contribuer à une société plus inclusive et solidaire
 - Axe 4: Refonder une gouvernance partenariale

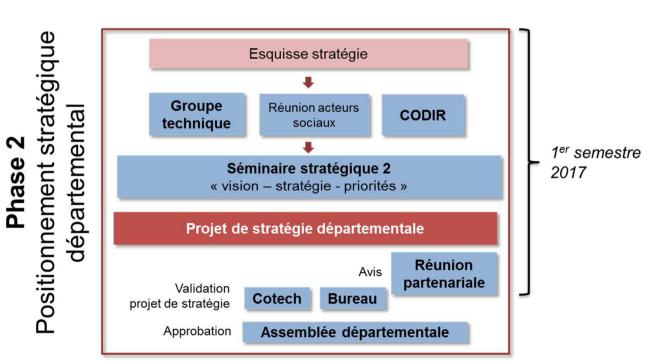
1- Présentation de la démarche

Pourquoi Vaucluse 2025 / 2040 ?

- Une vision à long terme (2040), pour donner un cap aux stratégies départementales.
- Une stratégie à moyen terme (2025), assortie d'une approche fédératrice des actions départementales et d'une feuille de route institutionnelle (politique, technique, administrative).
- Promouvoir de nouvelles approches dans l'action du Département : transversalité des réflexions, veille sur les signaux faibles, diffusion de l'innovation, lisibilité et cohérence des différentes actions, explorer de nouveaux sujets (excellence agricole, transition numérique en lien avec culture / tourisme / sport...),
- Poser les bases d'un partenariat renouvelé avec les acteurs institutionnels et la société civile.

1- Présentation de la démarche





4

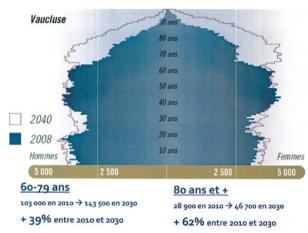
Quelques chiffres clés

- 566 600 habitants, 11,5 % de la population régionale (2016)
- +0,46% de croissance annuelle entre 2006 et 2011 (prévision +0,2% entre 2013 et 2050)
- Indice de vieillissement élevé : 84 (76 en France) ; 30% de la population de + de 65 ans à l'horizon 2050
- 24% de moins de 20 ans (tendance de croissance à 0,1% jusqu'en 2050)
- + 70 000 à +100 000 habitants d'ici à 2040 ; + 40% de + de 60 ans et +69% de + de 80 ans
- Taux de pauvreté : 20% des ménages (14,5% en France), parmi les départements les plus pauvres de France
- 12,9% de chômage fin 2016 (11,3% en PACA)
- 80% des ménages éligibles au logement social
- 85% des 3 600 km² du territoire en espaces naturels et agricoles (41% d'espaces agricoles)
- Le tourisme : 4^e secteur économique, 16 400 emplois, environ 1 milliard d'euros de retombées économiques en 2010

- Une densité de population comparable à celle de la région, une attractivité résidentielle qui a récemment nettement fléchi.
- Une population jeune au vu du contexte régional et national mais vieillissante
- Une progression limitée de population à horizon 2040, centrée principalement sur les personnes âgées et dans une moindre mesure sur les jeunes.
- Le déséquilibre croissant entre générations
- Des indicateurs de fragilité sociale et de pauvreté préoccupants, mais stables
- Une situation de l'emploi en nette dégradation
- De forts enjeux de vulnérabilité et de précarité énergétiques
- Des besoins en logements en croissance, notamment pour les ménages modestes, mais une production insuffisante
- Une société fragilisée, mais de nouvelles formes de « vivre ensemble »

Démographie

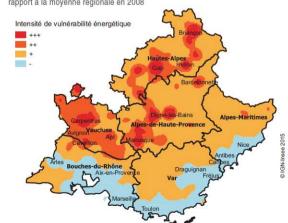
Evolution de la pyramide des âges entre 2008 et 2040



Source: AURAV, démarche Vaucluse 2040, 2013.

4 Vulnérabilité liée au logement : très présente dans le Vaucluse et les départements alpins

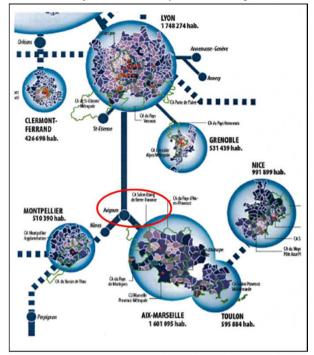
Surreprésentation des ménages vulnérables pour les dépenses de chauffage par rapport à la movenne régionale en 2008



Territoires

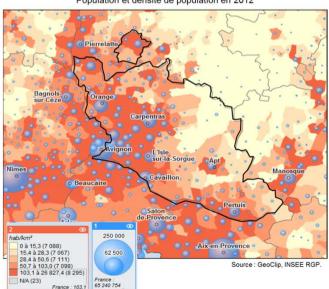
- Le Vaucluse, une situation de carrefour à l'échelle européenne
- Une diversité géographique et paysagère, des richesses écologiques et un patrimoine naturel, historique et architectural remarquables
- Un territoire à l'interface de systèmes métropolitains
- Des flux entre territoires, mais une forte fragmentation institutionnelle
- Un maillage en villes moyennes, sans métropole
- Une vie quotidienne qui s'organise autour de bassins de vie
- Avignon, une forte polarisation du département
- Des évolutions territoriales dont les effet sociaux et environnementaux apparaissent préoccupants
- Un ralentissement durable de la périurbanisation ?
- Un environnement fortement exposé aux effets du changement climatique

Les systèmes métropolitains français



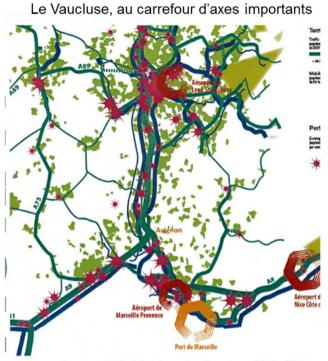
Source: DATAR, Territoires 2040, 2012.

Population et densité de population en 2012

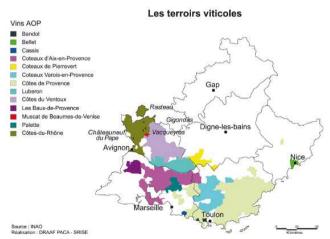


Activité économique

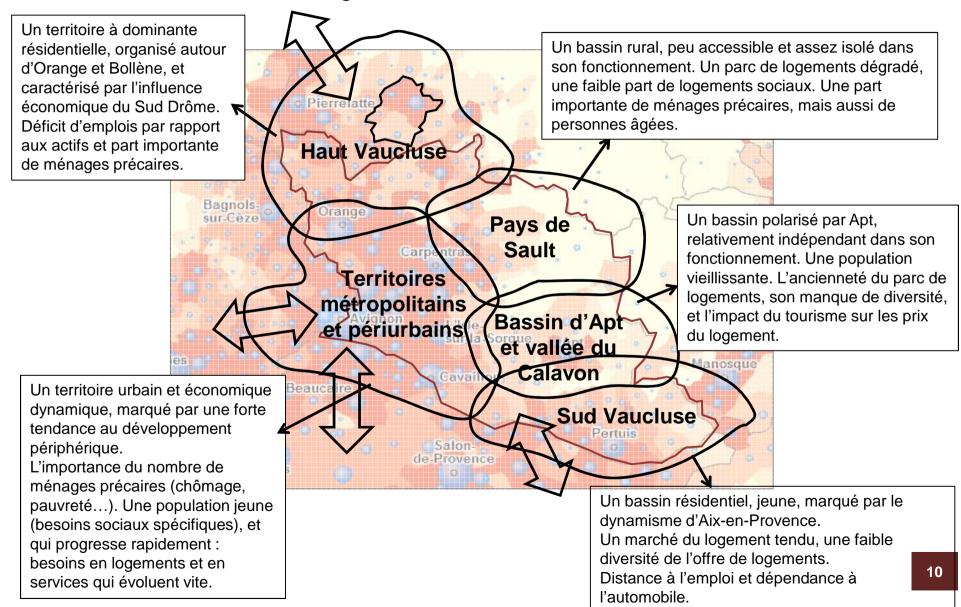
- Une économie marquée par l'importance des activités « présentielles », et le recul du tissu productif
- Un territoire carrefour, mais une captation des richesses qui reste limitée
- Une économie métropolitaine relativement peu développée à Avignon
- Commerce et logistique : deux filières fortement représentées dans le département
- Une activité agricole dynamique, fragilisée, avec un potentiel d'avenir
- La présence de quelques secteurs d'excellence
- Le tourisme : un atout remarquable, mais insuffisamment structuré et diversifié
- Quelles perspectives pour une économie tournée vers les services ?



Source: AURAV, démarche Vaucluse 2040, 2013.

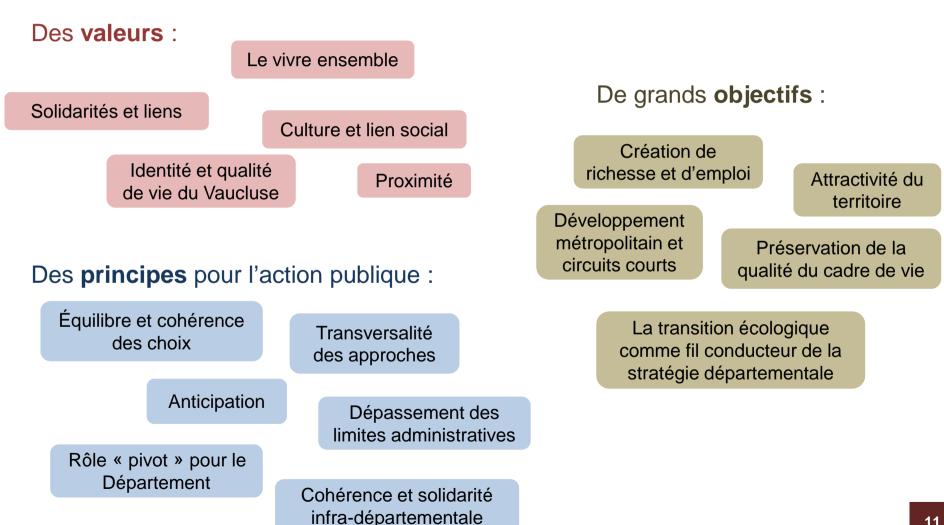


Une diversité de configurations territoriales



2- Une vision à l'horizon 2040

Elle repose sur quelques « fondamentaux » :



2- Une vision à l'horizon 2040

La stratégie du Vaucluse est sous-tendue par une vision de l'évolution souhaitable du territoire départemental à l'horizon 2040 :

- Une société plus solidaire et inclusive, dans laquelle les individus auront gagné en capacités, en autonomie et en responsabilité.
- Un territoire équilibré, marqué par la complémentarité et la solidarité entre les territoires métropolitains et les territoires périurbains et ruraux.
- Une transition écologique qui aura permis de préserver et de valoriser l'environnement et l'identité du Vaucluse, mais aussi de réduire les fragilités sociales.
- Un cadre favorable à l'activité économique, qui aura permis le développement des activités productives, dans le respect des équilibres du territoire départemental, des écosystèmes et de la qualité des paysages.
- Des proximités retrouvées, grâce au renforcement du maillage multipolaire du territoire départemental, mais aussi un rapprochement entre les emplois, les logements et les services.
- Cette évolution du territoire départemental sera rendue possible par une refonte de la gouvernance partenariale, le Département jouant un rôle d'interface et de coordination avec ses partenaires, et garantissant la solidarité et les équilibres à l'échelle infra-départementale.

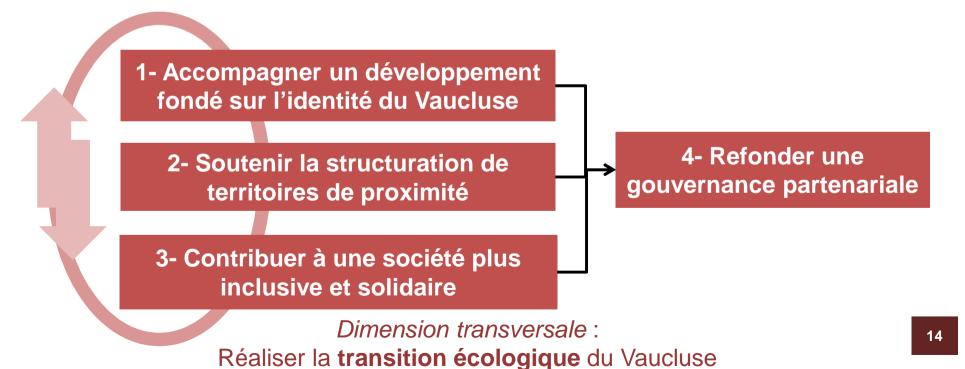
Le Vaucluse se dote d'une stratégie à engager dès aujourd'hui dans la perspective de l'horizon 2025, afin de réaliser la vision à 2040 :

- Axe 1 : Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse
- Axe 2 : Soutenir la structuration de territoires de proximité
- Axe 3 : Contribuer à une société plus inclusive et solidaire
- Axe 4 : Refonder une gouvernance partenariale

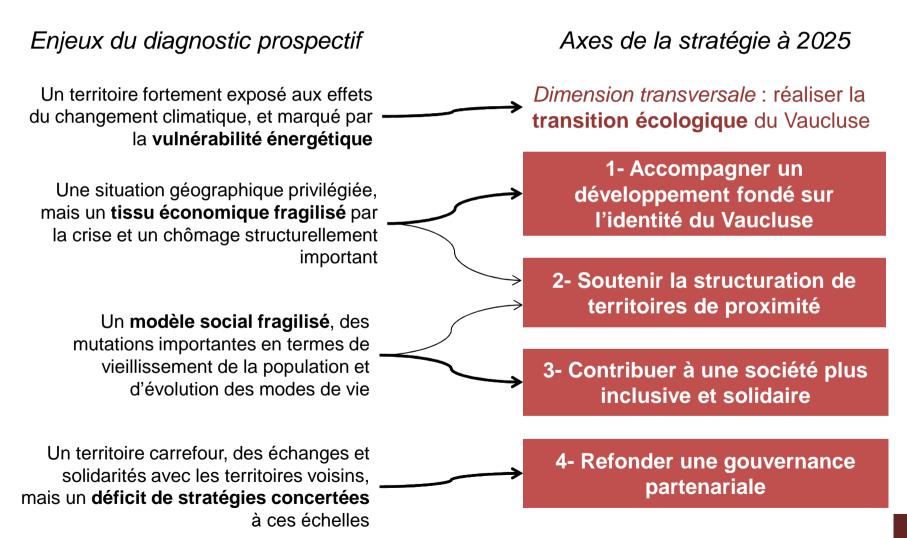
Cette stratégie est construite sur l'idée que tout développement territorial est fondé sur l'attractivité et la création de richesses (axe 1). Cette création de richesses doit prendre appui sur des territoires qu'il faut structurer (axe 2), tout en accompagnant les personnes les plus fragiles et les aidant à réaliser leurs capacités (axe 3).

Afin de mettre en œuvre un tel projet, le Département envisage une gouvernance partenariale (axe 4).

Au-delà de ces différents axes interdépendants, le fil conducteur de la stratégie reste la transition écologique en Vaucluse, qui constitue à la fois un impératif écologique, tout autant qu'une opportunité pour valoriser le patrimoine vauclusien et améliorer les conditions de vie pour les habitants.



La stratégie à 2025 vise à engager le Vaucluse dans la réalisation de la vision à 2040, mais aussi à répondre aux principaux enjeux révélés par le diagnostic prospectif.



Axe 1 : Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

- 1/ Promouvoir un cadre favorable à l'activité économique
- 2/ Soutenir l'excellence agricole du Vaucluse
- 3/ Structurer le tourisme en tant que filière forte
- 4/ Mettre en œuvre une stratégie culture et patrimoine ambitieuse

Axe 2 : Soutenir la structuration de territoires de proximité

- 1/ Conforter un maillage urbain équilibré
- 2/ Préserver durablement les ressources du Vaucluse
- 3/ Promouvoir un Vaucluse connecté

Axe 3 : Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

- 1/ Renforcer les dispositifs d'observation et d'anticipation
- 2/ Prévenir les situations de fragilité, notamment pour les jeunes et les personnes âgées
- 3/ Réaliser les capacités des individus
- 4/ Accompagner les dynamiques solidaires de proximité

Axe 4 : Refonder une gouvernance partenariale

- 1/ Viser l'exemplarité de l'institution départementale
- 2/ Accompagner les stratégies de proximité
- 3/ Mettre en place de nouvelles modalités de l'action collective

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

La vision à 2040 et « le dit » du Département

Le Vaucluse bénéficie d'une situation de carrefour très favorable, et se caractérise par une économie fortement orientée autour des services à la population, qui bénéficie de la qualité de vie remarquable du département, mais aussi de son patrimoine culturel (bâti et immatériel) exceptionnel. Elle est également marquée par le tassement de la croissance démographique et le vieillissement.

Par ailleurs, si le Vaucluse dispose de filières puissantes, telles que l'agro-alimentaire ou la logistique, son « moteur » productif reste relativement faible, et l'économie métropolitaine d'Avignon trop peu développée.

Il s'agira donc de renforcer les capacités productives du Vaucluse, en veillant à leur ancrage dans la proximité, en harmonie avec l'écosystème naturel. Il s'agira également de privilégier un modèle économique valorisant les complémentarités entre les territoires urbains et ruraux et le soutien à la dynamique métropolitaine.

Pour cela, le Département accompagnera les initiatives et les projets autour de 2 axes d'excellence :

- La naturalité, s'appuyant sur les ressources locales du Vaucluse : agro-sciences, excellence agricole (notamment viticole), agroalimentaire, énergies et énergies renouvelables, éco-activités, cosmétique, activités de pleine nature notamment ;
- La culture et la French tech : économie créative, notamment du numérique, industries culturelles, promotion et valorisation du patrimoine dans le cadre du marketing territorial et du tourisme

En lien avec les Opérations d'Intérêt Régional (OIR) déployées par la Région dans le Schéma Régional de Développement Economique, le Vaucluse sera également très concerné par les OIR logistique et mobilités durables et e-santé / silver économie.

Le Département contribuera ainsi à valoriser le patrimoine, l'image et la qualité de vie du Vaucluse, et par conséquent son attractivité économique.

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

1/ Promouvoir un cadre favorable à l'activité économique

Le Département apportera son appui à la mise en place d'un cadre favorable à l'activité économique, tant dans sa dimension métropolitaine que locale, visant la création d'emplois.

Pour cela, il accompagnera des **projets structurants** contribuant à renforcer la compétitivité du territoire métropolitain (déviation d'Orange et LEO, plate-forme multimodale de Courtine, enseignement supérieur et de recherche, ITER...) afin d'en optimiser les effets positifs pour le territoire.

Il soutiendra par ailleurs le **développement local endogène** ou en synergie avec les dynamiques métropolitaines, en cohérence avec le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation : poursuite du déploiement du réseau Très Haut Débit pour lequel il est proposé d'avancer à 2023 l'échéance de couverture en fibre optique jusqu'à l'abonné et confiée à Vaucluse Numérique, soutien au maintien et à la création d'emplois via les parcs d'activités économiques (dispositif Ecoparc), soutien au développement local (programme Leader), veille prospective pour anticiper les mutations économiques, mutualisation de l'ingénierie départementale à travers l'outil Vaucluse Provence Attractivité (VPA)...

Il s'agira, de concilier les activités économiques avec la **préservation du capital environnemental** vauclusien : maîtrise du développement périphérique, contribution à la gestion de la trame verte et des milieux aquatiques (trame des Espaces Naturels Sensibles, prise en compte d'espaces emblématiques tels que le Mont Ventoux, le Massif du Luberon ou le plateau des Monts de Vaucluse), rationalisation du foncier économique (reconquête de friches, densifications), protection des personnes et des activités face aux risques naturels.

Le Département apportera son appui à la structuration du secteur des **services à la personne**, notamment dans le champ de la « **silver économie** » : mise en place (avec Pôle Emploi et la Région) d'une ingénierie pour la formation des actifs dans les services à la personne, aide au développement de services aux populations dans le cadre de l'appui aux projets d'insertion, soutien au développement de plates formes pour l'aide à domicile, expérimentation du portage salarial...

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

2/ Soutenir l'excellence agricole en Vaucluse

L'agriculture constitue un élément fort de l'identité vauclusienne (productions renommées telles que les crus viticoles, les fruits et légumes, les fleurs...); or, sa présence est menacée à la fois par le mitage et le non-renouvellement de la profession agricole (la moitié des exploitants de 50 ans n'a pas de succession). En revanche, la dynamique de conversion au bio apparaît remarquable; cependant, le grand nombre de labels et signes de qualité brouille parfois la lisibilité du message « marketing » du territoire.

Il s'agit donc pour le Département de porter un projet agricole pour le territoire qui concilie préservation du foncier agricole face à l'étalement urbain et soutien au développement de l'activité agricole, pour mieux répondre à ses enjeux et ses besoins, à travers :

- La préservation et développement des surfaces agricoles (lutte contre les friches au travers des Contrats Fonciers Locaux, amélioration du parcellaire agricole grâce aux Aménagements Fonciers Agricoles et Forestiers, le soutien à l'irrigation agricole dans une double logique de soutien à l'agriculture et de gestion économe de la ressource en eau, promotion des Zones Agricoles Protégées...).
- L'accompagnement des évolutions du milieu agricole (soutien à la modernisation de l'outil d'exploitation, mobilisation du laboratoire d'analyses départemental pour la recherche et l'innovation agricole ...).
- Le soutien aux évolutions qualitatives de l'agriculture (agritourisme, agro-écologie, mise en lisibilité des marques et labels autour de l'excellence des saveurs du Vaucluse...).
- Le développement des circuits courts notamment pour la restauration collective des collèges.

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

3/ Structurer le tourisme en tant que filière forte

Le Département visera dans son Schéma départemental du développement du tourisme et en lien avec le Schéma Régional de Développement du Tourisme, la valorisation du positionnement géographique du Vaucluse, en tant que porte d'entrée des Alpes, mais aussi de territoire provençal à spécificité rhodanienne. A travers le tourisme sensoriel (territoire de couleurs, de senteurs, de goûts, de plein air), la présence d'un patrimoine naturel et culturel remarquable, l'affirmation du Vaucluse terre de vélo, il s'agira de structurer la filière touristique, de manière à en développer les retombées économiques et à en pérenniser les emplois, tout en contribuant à l'amélioration des conditions de vie quotidienne des vauclusiens.

La stratégie départementale visera notamment :

- La valorisation de ces atouts et de la diversité des activités touristiques (agri-tourisme, oenotourisme, tourisme d'affaires, valorisation du patrimoine et de la culture notamment autour du Festival d'Avignon et des Chorégies d'Orange, activités de pleine nature, tourisme résidentiel et vélo).
- L'émergence de parcours touristiques intégrés (permettant de capter et structurer les retombées économiques pour les territoires) et la prise en compte des projets portés par les territoires (par exemple, les parcs de loisirs).
- Le développement des usages et des services numériques dans le domaine du tourisme (politique touristique digitale).
- La conciliation de la fréquentation touristique avec une valorisation maîtrisée des espaces remarquables: Mont Ventoux, Sites des Ocres – Roussillon, Fontaine de Vaucluse, Espaces Naturels Sensibles par exemple...

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

4/ Mettre en œuvre une stratégie culturelle et patrimoniale ambitieuse

Les secteurs de la culture, du patrimoine et du sport constituent des filières économiques qu'il s'agira de structurer, au même titre que le secteur des services à la personne. Ces secteurs contribuent à la qualité de vie et à l'image du Vaucluse, et participent donc de son attractivité économique et notamment touristique.

Ils gagneraient à être inscrits dans le cadre d'une stratégie plus globale de développement des territoires, fondée sur l'innovation et la créativité, l'équilibre des territoires, l'insertion citoyenne et économique des vauclusiens.

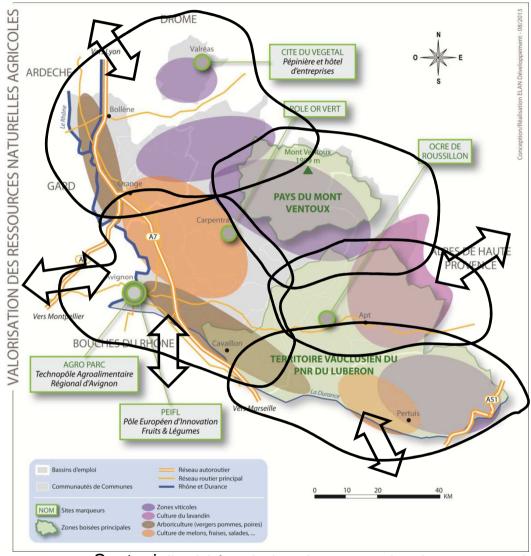
Le Département est légitime à agir dans ces domaines au titre des compétences et politiques publiques qu'il porte en la matière (culture, archives, archéologie, conservation, lecture publique etc...). Il s'agira notamment de :

- favoriser l'émergence de nouveaux secteurs d'activités par hybridation d'éléments identitaires forts du Vaucluse : Festival d'Avignon (160 000 spectateurs en 2016), Cheval Passion, Chorégies d'Orange, French Tech Culture, Ventoux... afin de renforcer le rayonnement culturel du Vaucluse à l'échelle régionale, nationale et internationale.
- s'efforcer plus globalement d'établir sur un territoire qui s'y prête, le lien entre culture, tourisme, patrimoine et outils/manifestations liés au numérique (par exemple : structurer un circuit des musées et du patrimoine, en lien avec des parcours touristiques intégrés).

3-1 Accompagner un développement fondé sur l'identité du Vaucluse

Accompagner le développement agricole (viticulture) en lien avec la maîtrise de la périurbanisation.
Structurer le secteur des services à la population.
Accroître l'accessibilité du territoire

Renforcer l'économie métropolitaine, en appuyant le développement d'équipements métropolitains. Préserver le capital agricole et environnemental, vecteur d'attractivité menacé par le développement périphérique Appuver les filières valorisant la complémentarité urbain rural (filières agricoles courtes, tourisme, services à la personne et silver économie...)



Soutenir le rayonnement des pôles urbains, et conforter leurs leviers d'attractivité économique (offre de logements, services à la population, offre culturelle...). Accompagner la structuration d'une offre touristique intégrée, et le développement d'une agriculture de qualité.

Soutenir l'activité agricole et la structuration du secteur touristique, tout en maîtrisant la périurbanisation.

Accompagner les stratégies locales visant le développement d'emplois ancrés sur le territoire.

3-2 Soutenir la structuration de territoires de proximité

La vision à 2040 et « le dit » du Département

L'attractivité vauclusienne repose sur une diversité de territoires métropolitains, périurbains et ruraux, d'atouts et de particularités géographiques (entre plaines et montagnes), économiques et sociales, qui sont à la base de son identité singulière.

Ces territoires doivent donc être organisés et structurés pour servir de cadre à la vie quotidienne et à l'activité des entreprises.

Le Département souhaite ainsi accompagner la structuration des territoires, dans un objectif d'attractivité résidentielle et économique, de qualité de vie, de cohésion sociale et de proximité aux services, mais aussi de préservation des richesses et des ressources naturelles. Cela se traduira par l'accompagnement de la nécessaire montée en puissance des intercommunalités, via notamment les démarches de développement local et le renforcement des capacités locales d'ingénierie. Les Parcs Naturels Régionaux (Luberon et bientôt Ventoux) sont également des éléments forts à prendre en compte, pour la structuration du territoire et dans le cadre d'ingénierie mutualisée à organiser.

Il s'agira également de retrouver de nouvelles proximités, en visant des modes de vie plus ancrés dans la proximité, moins générateurs de dépenses et de fragilités. Des stratégies locales permettront de renforcer les proximités dans les usages du quotidien, tout en consolidant les solidarités à l'échelle des bassins de vie.

3-2 Soutenir la structuration de territoires de proximité

1/ Conforter un maillage urbain équilibré

Le maillage multipolaire du Vaucluse constitue une force pour organiser la vie quotidienne des habitants. Il s'agira de renforcer le rayonnement et l'attractivité de ces polarités, actuellement affaiblies par la tendance au développement en périphérie.

Les EPCI doivent continuer à se structurer et s'organiser, afin de devenir les interlocuteurs de référence du Département. Le soutien de celui-ci visera le renforcement des polarités, notamment à travers :

- Sa propre politique d'équipements et de services (routes, itinéraires cyclables, collèges, Centres Médico-Sociaux, musées…)
- L'accompagnement à l'élaboration de stratégies territoriales,
- Le soutien à des projets d'envergure métropolitaine et à la revitalisation des centres-bourgs des villes petites et moyennes,
- L'amélioration des conditions d'équipement (services publics, équipements culturels...),
- L'adaptation de l'offre de logements aux besoins de la population, en particulier pour les publics les plus fragiles en cohérence avec les documents locaux de planification (SCoT, PLUI, PDH / PLH),
- Les projets accompagnant la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique.

Il s'agira également, dans le cadre de la stratégie globale du Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, d'accompagner l'usager vers le service, mais aussi de rapprocher le service de l'usager. C'est dans cette perspective que le Département veillera au maintien de la présence de ses services sur les territoires (centres médico-sociaux, réseau de bibliothèques, centres départementaux de plein air...), mais aussi développera des logiques de réseau ou de guichet unique pour accéder aux droits (personnes âgées, insertion, santé...).

3-2 Soutenir la structuration de territoires de proximité

2/ Préserver durablement les ressources du Vaucluse

Le Vaucluse dispose d'un cadre environnemental et de ressources exceptionnels mais menacés par un développement résidentiel et économique parfois mal maîtrisé. Le Département veillera à contribuer à préserver ce capital, en cohérence avec les stratégies de transition écologique (PCET, Agenda 21) qu'il pérennisera dans un cadre renouvelé.

Le Département s'impliquera dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une Convention Territoriale pour l'Exercice Concerté de la Compétence (CTECC) « biodiversité », régionale, à laquelle il contribuera grâce à sa stratégie départementale des Espaces Naturels Sensibles, qui restent sous sa compétence exclusive. Le futur Schéma des ENS valorisera ces espaces comme des éléments identitaires et attractifs du territoire. Il poursuivra un soutien optimisé aux Parcs naturels régionaux sur leur cœur de métier (préservation de l'environnement, promotion d'un aménagement, d'une agriculture et d'un tourisme durable).

Dans la perspective d'une meilleure préservation de l'eau, ressource de grande qualité du Vaucluse, le Département poursuivra son accompagnement des intercommunalités pour faciliter leur prise de compétence dans les domaines de la gestion des milieux aquatiques, de prévention des inondations, d'assainissement et d'adduction en eau potable.

Il apportera son soutien aux travaux de planification dans le cadre des SCoT et des PLUI, par le biais de porter à connaissance défendant les principes de requalification des espaces urbains et de maîtrise de l'étalement urbain mais aussi de développement d'usages routiers mutualisés (schéma départemental d'aires de covoiturage) et de mobilités alternatives à la voiture, ou par l'association à la territorialisation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET).

Il s'agira également de déployer une politique routière autour de ces enjeux :

- structurer, développer et sécuriser un réseau cyclable autour d'une centralisation des usages : tourisme, loisir, utilitaire et sportif et prenant en compte des innovations telles que l'assistance électrique,
- organiser un réseau routier au service du développement durable du territoire et du lien entre les populations, dans le cadre d'une approche coordonnée avec les politiques d'aménagement du territoire et de développement économique (desserte des zones d'activités),
- une qualité de services hiérarchisée et adaptée aux besoins des usagers (enjeux multimodaux, sécurité des usagers, bonne gestion du patrimoine routier).

3-2 Soutenir la structuration de territoires de proximité

3/ Promouvoir un Vaucluse connecté

En complément du projet Vaucluse Numérique qui doit permettre de desservir en Très Haut Débit la zone d'intervention publique, le développement du numérique se traduit par celui de nouveaux usages, et l'émergence de pratiques collaboratives, tandis que des start-up proposent des services en lien avec ces nouvelles pratiques (applis, portails web, objets connectés, wifi territorial...).

Le Département intégrera la dimension « usages numériques» dans le cadre de la révision de son Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (en lien avec la stratégie de cohérence régionale pour l'aménagement numérique), dans son Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public, et dans la contractualisation avec les EPCI.

Le Département se dotera d'un cadre d'intervention suffisamment souple pour encourager et structurer le foisonnement d'innovations dans les territoires.

Quelques axes sont privilégiés pour engager la dynamique et favoriser son appropriation:

- des services à destination des EPCI et des communes (« cloud de proximité »),
- Articulation avec la « french tech »
- Valorisation numérique de la filière tourisme
- Accès aux services publics (notamment aux soins) et aux prestations sociales
- Accès à la lecture publique sur l'ensemble du département, en lien avec la montée en puissance des EPCI
- Optimisation des modes de déplacement plus écologiques et économiques

La rationalisation et l'efficience des actions publiques impliquent une coordination des acteurs en lien avec les partenaires et notamment PACA THD (Syndicat Mixte Ouvert de Provence Alpes Côte d'Azur pour le Très Haut Débit), et la montée en puissance des EPCI.

3-2 Soutenir la structuration de territoires de proximité

Appuyer le renforcement du maillage de petites villes et de bourgs, et limiter le développement résidentiel diffus.

Soutenir les stratégies locales en faveur d'une maîtrise du développement résidentiel et commercial périphérique, et d'une reconquête des centres urbains.

Accompagner le renforcement des polarités en milieu périurbain afin d'améliorer le maillage en services et limiter les déplacements contraints (précarité énergétique).

Les EPCI en Vaucluse

Appuyer le renforcement du maillage de petites villes et de bourgs, et limiter le développement résidentiel diffus. Conforter l'organisation et le rayonnement des pôles urbains, et contribuer à l'organisation d'offres de mobilité valorisant les alternatives à l'usage individuel de l'automobile.

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

La vision à 2040 et « le dit » du Département

Le renforcement de l'attractivité du Vaucluse, et la structuration de ses territoires, ne doivent pas laisser de côté les populations les plus fragiles. Ainsi, dans un contexte départemental de précarité et de disparités sociales en hausse, mais aussi de vieillissement rapide de la population, la vision défendue est celle d'une société optimiste et dynamique, dans laquelle les individus sont accompagnés vers la responsabilisation et l'autonomie.

Le Département, chef de file en matière d'autonomie des personnes et d'action sociale, vise un accompagnement global et innovant des différents publics en insertion, permettant le renforcement des capacités et de l'autonomie des personnes par une approche intégrée des personnes dans leurs parcours de vie, et intégrant l'accès à l'environnement professionnel, social, culturel et sportif. Cela passera notamment par :

- Le renforcement des dispositifs d'observation et d'anticipation des situations de vulnérabilité et de précarité.
- La prévention des situations de fragilité, notamment pour les jeunes et les personnes âgées.
- La réalisation des capacités des individus.
- Le soutien aux dynamiques solidaires de proximité.

La mise en œuvre de ces grands objectifs supposera une action concertée de la part des différents partenaires. Le Département, de par sa responsabilité de chef de file, visera la mise en réseau des partenaires autour des dispositifs en faveur de l'inclusion, de l'autonomie, de la protection de l'enfance et de la famille, dans une logique de parcours des personnes.

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

1/ Renforcer les dispositifs d'observation et d'anticipation

Le Département souhaite se doter d'outils pour améliorer sa capacité d'observation et de veille prospective, afin de mieux identifier et anticiper l'évolution des besoins des populations, et de mieux accompagner les publics avant qu'ils ne deviennent bénéficiaires des dispositifs d'accompagnement social.

Il s'agira par ailleurs d'être à l'écoute des signaux faibles (notamment en termes d'évolution des usages, par exemple liés au numérique), et à adapter en conséquence les réponses apportées aux besoins des publics.

Ce développement de capacités d'observation prospective, au bénéfice de l'ensemble des politiques départementales, portera sur :

- L'optimisation des outils de veille économique et territoriale, intégrant l'anticipation des mutations et le risque de vulnérabilité.
- Le développement d'outils d'observation :
 - de la vulnérabilité énergétique, particulièrement développée dans les territoires périurbains.
 - des dynamiques sociales.
 - des mutations spécifiques aux différents territoires (géographie prioritaire de la politique de la ville, centres urbains, petites villes, espaces ruraux...).

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

2/ Prévenir les situations de fragilité, notamment pour les jeunes et les personnes âgées

Il s'agira pour le Département de prévenir les situations de fragilité des populations, en agissant sur la prévention, notamment en direction des jeunes et des personnes âgées par le renouvellement :

- Des dispositifs de veille afin d'assurer une meilleure qualité de vie, en repensant la coordination gérontologique autour d'objectifs de lisibilité et de cohérence, et en facilitant le déploiement de solutions innovantes pour répondre aux besoins des personnes âgées et très âgées.
- Du cadre départemental de mise en œuvre de la prévention des risques et des situations de précarité dans le cadre de la Protection Maternelle et Infantile.

Par ailleurs, le Département contribuera à limiter les facteurs de fragilisation des populations par une action multisectorielle :

- en adaptant l'offre de logements aux besoins des ménages (PDH), et en permettant l'hébergement des publics fragiles (PDALHPD),
- en améliorant les performances énergétiques des logements pour réduire les dépenses,
- en accompagnant le renforcement des pôles de services, et en veillant à la proximité entre emplois, services et logements,
- en favorisant la mobilité des publics les plus fragiles, notamment par les modes doux,
- en renforçant l'autonomie sociale et économique par un meilleur accès aux services de la vie quotidienne : santé et soins, vie sociale, parentalité, protection des personnes vulnérables scolarité et lutte contre le décrochage scolaire, dépendance et handicap...

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

3/ Réaliser les capacités des Vauclusiens

Des besoins d'accompagnement considérables sont recensés dans le Vaucluse, face à l'importance du chômage, de la précarisation, de la sous-qualification des jeunes et de la perte d'autonomie. De nombreux dispositifs existent déjà : il s'agira de les conforter, d'améliorer leur lisibilité et leur cohérence, mais aussi d'optimiser leur efficience dans un contexte de contrainte budgétaire.

Dans ce cadre, le Conseil départemental affiche une double priorité :

- Permettre la réalisation des capacités et les potentiels des individus, notamment dans leur formation tout au long de la vie, dans leurs parcours d'insertion, mais aussi dans leur épanouissement en tant que citoyen
- Renforcer l'autonomie des personnes accompagnées, afin de favoriser la fluidité de leurs parcours de vie, en prenant en compte leur environnement global (y compris familial), leur projet de vie...

Sur ces différents aspects, le Département veillera à adapter ses interventions à l'évolution des besoins (et à l'anticipation des fragilités), dans le cadre d'une approche globale et cohérente : logique de réseau et de coordination avec les partenaires guichets uniques pour l'accès aux droits...

De même, le Département pourra accompagner les bénéficiaires des minimas sociaux dans la réalisation de leurs projets et notamment dans la création d'entreprise (auto-entreprenariat par exemple) par un dispositif renouvelé (convergence des outils départementaux et ceux de Pôle Emploi par exemple).

Il s'agira également de contribuer à la structuration d'un secteur économique parfois fragile (accompagnement des aidants, développement avec la Région de formations adaptées, soutien de solutions innovantes en faveur des personnes âgées...).

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

3 / Réaliser les capacités des Vauclusiens.

Cette action d'accompagnement des publics se déploiera aux différents âges du parcours de vie de chacun :

- Dans le domaine de l'enfance et de la famille, en adaptant et en coordonnant les actions de prévention et de protection de l'enfance (Schéma Départemental de Services aux Familles –SDSF-), en favorisant l'accès à la lecture, mais aussi en rénovant les outils et pratiques d'Aide Sociale à l'Enfance.
- Dans le domaine de la jeunesse en favorisant la prévention, l'éducation, l'autonomisation et l'investissement social (SDSF), dans le cadre d'une approche concertée entre le Département et ses partenaires (Région, missions locales...), par le biais d'une politique de prévention par l'identification de situations « à risques », une mobilisation des collèges comme outils d'apprentissage de la citoyenneté et d'ouverture au monde, une action concertée avec l'Etat afin de renforcer la mixité sociale au sein des collèges, une aide à l'insertion sociale et professionnelle, à la mobilité (auto-écoles sociales et solidaires)...
- Dans le domaine de l'insertion et de la citoyenneté, avec une amélioration du dispositif de référencement et d'accompagnement des bénéficiaires du RSA (adapter les modalités d'accompagnement au profil des bénéficiaires du RSA) dans une optique de responsabilisation des individus, ainsi qu'à la structuration de partenariats autour des dispositifs en faveur de l'employabilité et de l'insertion de l'individu (partenariat avec l'Etat, la Région en matière de formation notamment, définition d'une politique d'éducation populaire) dans un cadre décloisonné (associant notamment les chambres consulaires, les têtes de réseaux d'entreprises...).
- Dans le domaine de l'autonomie des personnes, pour assurer des conditions de vie les plus autonomes possibles pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap : adaptation des logements, offre de mobilité partagée, aide à domicile, projets de lien social et intergénérationnel, accès à la lecture, aide aux publics n'ayant pas accès aux outils numériques (alphabétisation)...

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire

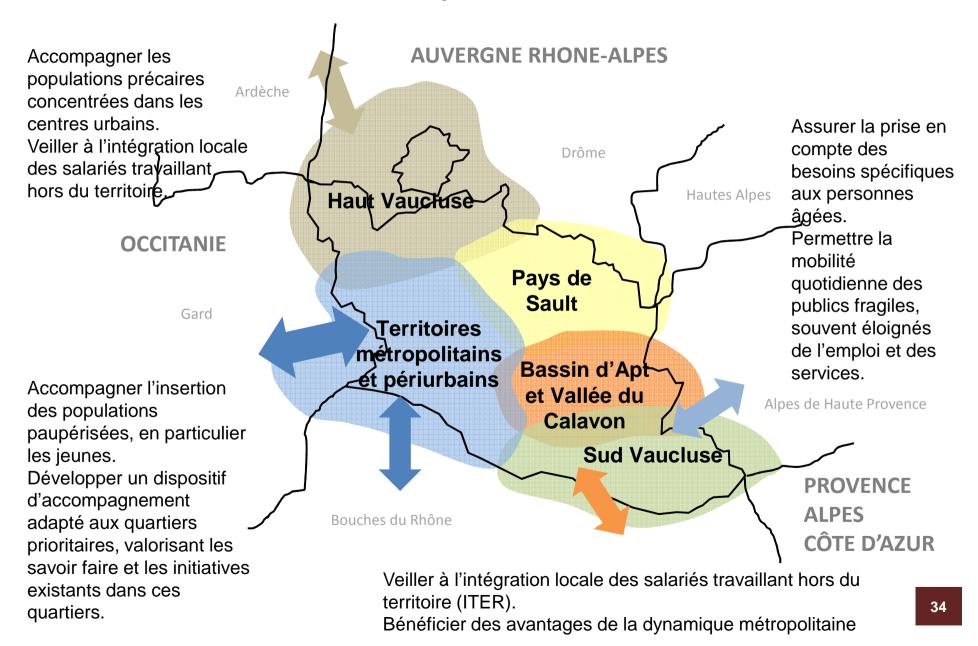
4/ Accompagner les dynamiques solidaires de proximité

Le Département apportera son appui aux démarches de proximité permettant de conforter la solidarité à travers :

- L'accompagnement des collectivités et des associations pour renforcer la dimension d'inclusion sociale du sport, de la culture, de la lecture publique, de l'éducation populaire et de la citoyenneté, ainsi que de l'éducation à l'environnement et au développement durable.
- L'épanouissement des Vauclusiens, à travers l'accès au sport et à la culture, mais aussi à un patrimoine et un environnement de qualité.
- Le soutien aux innovations sociales, en développant notamment les articulations entre services, institutions et partenaires pour garantir la continuité des interventions dans le parcours et le projet des personnes accompagnées.
- L'appui aux projets et pratiques innovantes, par exemple en matière de solidarité ou d'habitat partagé (résidences multigénérationnelles et/ou multifonctions).
- Le soutien au développement social local en faveur de projets d'autonomisation des individus et des actions collectives.

Le Département pourra s'appuyer, entre autres, sur son maillage actuel de 15 centres médicosociaux pour assurer une veille et alerter les services départementaux sur les initiatives de proximité susceptibles de renforcer la solidarité entre les personnes et les générations. De même, les centres sociaux et espaces d'animation de la vie sociale, présents dans les quartiers les plus en difficulté, participent du vivre ensemble et du renforcement de la cohésion sociale.

3-3 Contribuer à une société plus inclusive et solidaire



3-4 Refonder une gouvernance partenariale

La vision à 2040 et « le dit » du Département

La mise en œuvre de la stratégie départementale pour le Vaucluse à l'horizon 2025 nécessite d'organiser une capacité d'action partenariale, avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs.

Par ailleurs, la loi NOTRe induit une recomposition autour du binôme Région – EPCI, dont le Département reste l'interlocuteur privilégié au titre de son rôle de chef de file des solidarités territoriales. Celui-ci doit donc jouer le rôle d'interface entre la Région et le bloc communal, pour accompagner la structuration et la montée en compétence des EPCI.

Dans ce contexte, le Département veillera à accompagner la structuration d'un territoire « de l'entre deux », marqué par une grande diversité :

- En favorisant l'émergence et l'impact positif de projets et thèmes métropolitains, dont le territoire vauclusien pourra tirer bénéfice, bien qu'en dehors d'une structuration institutionnelle.
- En veillant à la complémentarité et la solidarité entre les territoires urbains et ruraux (notamment au sein des grands territoires de projets Ventoux et Luberon), tout en soutenant les dynamiques de développement local et le renforcement des capacités d'ingénierie des EPCI.
- En portant la vision d'un territoire d'interface et de contact, aux enjeux inter-régionaux et interdépartementaux, opérant comme un espace de rencontre entre les départements et les Régions.

3-4 Refonder une gouvernance partenariale

1/ Viser l'exemplarité de l'institution départementale

À la base de la refondation de la gouvernance partenariale, le Département portera l'exigence de l'exemplarité à travers :

- Un volet environnemental, sur la base des engagements du PCET et de l'Agenda 21 (gestion énergétique du patrimoine, Charte d'éco-achats, commande publique responsable, écomobilité...).
- Un volet social : prise en compte de la problématique de l'inclusion dans ses politiques publiques (clause d'insertion sociale dans les projets accompagnés), mobilisation des collèges comme outils d'ouverture sur le monde.
- Un volet économique : pilotage financier fondé sur une bonne affectation et adéquation des ressources, l'optimisation et la gestion rigoureuse des fonds européens, une politique d'appel au mécénat sur projets, une systématisation des audits des structures financées par le Département.

Dans un souci de cohérence entre les démarches internes à la collectivité et les démarches territoriales, le Département conduira par exemple une réflexion intégrée sur les usages numériques dans son schéma d'e-administration, le Schéma Départemental des Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Education –SDTICE- au bénéfice des collégiens, et le SDTAN, de portée territoriale.

Cette ambition s'inscrira dans le souci d'améliorer le service rendu aux vauclusiens et d'optimiser les coûts en mobilisant des leviers comme: la recherche d'une dématérialisation efficiente, la construction ou la coordination de bases de données nécessaires à la mise en œuvre des politiques publiques départementales (par exemple en matière de mobilité ou d'action sociale) et le souci de l'amélioration de la qualité de l'accueil des publics (démarches qualité – audits internes).

Le Département veillera par ailleurs à intégrer l'innovation et l'expérimentation dans ses politiques publiques, afin de s'adapter à l'évolution rapide de l'environnement économique et territorial, mais aussi des pratiques sociales.

3-4 Refonder une gouvernance partenariale

2/ Accompagner les stratégies de proximité

La responsabilité particulière du Département pour garantir les équilibres infradépartementaux (absence de métropole structurante), ainsi qu'assurer la cohérence des stratégies avec les territoires voisins passe par la mise en place d'une stratégie partenariale adaptée.

Le Département jouera par conséquent un rôle essentiel en matière de solidarité territoriale :

- Appui aux projets d'investissement dans le cadre des projets de territoire, notamment Contrat triennal de Développement des Solidarités Territoriales.
- Organisation du chef de filât « solidarités territoriales » (CTECC).
- Assistance technique optimisée,
- Appui à la structuration de l'ingénierie des EPCI et mutualisation de l'ingénierie à l'échelle départementale (CAUE, ADIL, SPL, AURAV, VPA, Syndicats mixtes de Parcs naturels régionaux...).
- Appui aux démarches locales en faveur de l'attractivité et du développement économique (projets économiques structurants), notamment via Vaucluse Provence Attractivité en lien avec la Région et les EPCI.

3-4 Refonder une gouvernance partenariale

3/ Mettre en place de nouvelles modalités de l'action collective

Pour assurer l'efficience de ses politiques publiques, le Département veillera à déployer son action aux échelles les plus pertinentes, dépassant ainsi les limites administratives. Il articulera son action autour de trois postures :

- Les orientations prioritaires / objectifs opérationnels (sur les sujets où le Département a une prise directe ou un rôle de pilote : politique des collèges, politique routière, action sociale, numérique...).
- Les orientations à mettre en œuvre de manière **partenariale** (CTECC sur lesquelles le Département est chef de file). Cela pourra notamment se traduire par :
 - Le pilotage des CTECC départementales
 - La coordination des acteurs œuvrant sur les mobilités douces (à travers le schéma vélo en Vaucluse)
 - L'animation de la CDESI et l'élaboration du PDESI.
 - Le déploiement de stratégies interdépartementales sur les enjeux liés à l'eau ou à la biodiversité, le tourisme, la culture, le sport...
- « Le dit » du Département correspond à des orientations stratégiques qu'il portera auprès de ses partenaires lorsque ceux-ci sont pilotes ou sur des champs sur lesquels il ne dispose pas de leviers d'intervention direct. Cela pourra notamment de se traduire par :
 - la proposition d'itinéraires d'intérêt régional dans le cadre du SRADDET
 - la contribution aux CTECC portées par la Région, par exemple la Biodiversité en s'appuyant sur la Stratégie départementale des ENS..

Ainsi, le Département mettra en avant sa stratégie et ses priorités dans le cadre des schémas régionaux, tout en favorisant la cohérence et la solidarité des stratégies infra-départementales.

3-4 Refonder une gouvernance partenariale

